



Proposition de création de Casques Rouges humanitaires à l'ONU

**Par Nicole Guedj,
ancien ministre et Président de la Fondation Casques Rouges**

24 mars 2010



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	p.3
I L'implication des Nations Unies dans la gestion des catastrophes naturelles.....	p.4
II De la volonté politique des Etats.....	p.5
III L'ADN des Casques Rouges.....	p.7
IV Les missions des Casques Rouges.....	p.9
V L'organisation des Casques Rouges.....	p.10
VI La structure des Casques Rouges.....	p.14
VII Le mode fonctionnel des Casques Rouges.....	p.15
CONCLUSION.....	p.16
Annexes	



INTRODUCTION

Plus un mois ne passe sans qu'un ouragan, un cyclone ou un tremblement de terre ne frappe notre planète. Selon l'ONG anglaise, OXFAM, 250 millions de personnes sont, chaque année, victimes des catastrophes naturelles. Et elles ne seront pas moins de 375 millions en 2015.

Au-delà de l'engagement des acteurs de terrain et de la mise à disposition de moyens toujours plus importants, un constat s'impose : la communauté humanitaire n'est plus assez forte pour relever seule les défis liés aux bouleversements environnementaux.

Ces dernières semaines, ce sont Haïti et le Chili qui ont été frappés de plein fouet. Souvenons-nous aussi du Tsunami qui a ravagé l'Asie du Sud-est, de l'ouragan Katrina qui a saccagé la Louisiane ou du cyclone Nargis qui a dévasté le Myanmar. Aucun point de la planète n'est à l'abri.

Ces catastrophes ont ainsi marqué de leur empreinte naturelle le début du 21^{ème} siècle, forçant tous les acteurs humanitaires à réfléchir à une nécessaire réorganisation des secours. Si ces crises médiatiques ont entraîné la mort de centaines de milliers de personnes, elles ont également mis en lumière les limites du système humanitaire actuel.

En 2004, après le Tsunami, le manque d'organisation et de coordination, la difficile évaluation des besoins et la précipitation ont suscité une première prise de conscience collective.

En 2006, à la suite de l'ouragan Katrina, l'anticipation, la préparation, l'alerte et la régulation entre les différentes instances décisionnelles ont fait défaut à la première puissance mondiale, incapable de réagir dans l'urgence.

En 2008, les équipes de secours étaient visiblement prêtes à intervenir au Myanmar, avant même le déclenchement de la crise. Mais cette fois-ci, la communauté humanitaire a dû se confronter à des réticences politiques, remettant en cause la légitimité de son action. Résultat : les équipes de secours ont pénétré le territoire birman seulement trois semaines après l'avènement de la catastrophe.

En 2010, en Haïti, malgré une mobilisation internationale sans précédent, nous avons assisté à la plus grande désorganisation des secours de ces dernières années. Alors que l'ONU lançait le plus important Appel de fonds de son histoire, 1,44 milliard de dollars destinés à l'aide d'urgence, le Coordinateur des Nations Unies pour l'aide humanitaire a souligné les défaillances en matière de ressources et de coordination des agences spécialisées de l'ONU et autres ONG déployées à Port-au-Prince.



I L'implication des Nations Unies dans la gestion des catastrophes naturelles

Dès 1991, l'Organisation des Nations Unies s'est mobilisée en adoptant, en Assemblée Générale, la résolution 46/182 faisant référence à la mise en place d'un bureau chargé des Affaires humanitaires, dirigé par un Secrétaire Général Adjoint dédié. Occupant également la fonction de Coordinateur des secours, ce dernier a pour mission d'assurer la gestion des catastrophes naturelles.

Ces quinze dernières années, cette structure humanitaire de l'ONU, désormais dénommée OCHA, s'est considérablement développée et renforcée pour répondre au mieux aux exigences des catastrophes.

Multiplication de son budget par cinq, présence en de nombreux points de la planète, constitution d'une base de données pour concentrer les informations utiles. Au fil du temps, l'OCHA a développé une vision globale des enjeux humanitaires mondiaux. Néanmoins, ses moyens demeurent insuffisants.

Si l'OCHA a été, à l'origine, conçu selon un modèle administratif pour faciliter l'action des acteurs de terrain, la multiplication des catastrophes naturelles d'ampleur impose la mise en place d'une véritable force opérationnelle de l'ONU, habilitée à agir, avec légitimité, dans l'urgence, sur n'importe quel théâtre de catastrophe.

L'ONU possède actuellement six organismes opérationnels (UNICEF, FAO, PAM, HCR, OMS, PNUD) destinés à répondre à chaque type de crise humanitaire. Il lui faut désormais intégrer à ce dispositif une structure dédiée à l'organisation des secours dans les premières heures cruciales d'une catastrophe naturelle.

Depuis de nombreuses années, je défends la proposition de création des Casques Rouges, force internationale humanitaire de réaction rapide, placée sous l'égide des Nations Unies, qui pourrait réguler et coordonner l'action des équipes gouvernementales et non gouvernementales déployées, dans l'urgence, sur un site catastrophe naturelle majeure¹.

¹ *Pour une brigade des Casques Rouges.* Par Nicole Guedj. *Le Figaro*. 6 décembre 2003.



II De la volonté politique des Etats

• La France

En 2004, Secrétaire d'Etat aux droits des victimes, j'ai fait adopter la proposition des Casques Rouges en Conseil des Ministres et convaincu le Président de la République de la nécessité de doter les Casques Bleus de frères humanitaires. Après le Tsunami, il a ainsi transmis le projet des Casques Rouges au Secrétaire Général de l'ONU, qui en a accepté le principe.

Dans ce prolongement et pour accompagner le processus de création de cette nouvelle force humanitaire, j'ai créé, en 2006, la Fondation Casques Rouges qui travaille au quotidien sur la conception de ce projet.

• L'Union pour la Méditerranée

En 2008, à l'occasion du Sommet des chefs d'Etats pour la Méditerranée, la France a souhaité proposer une préfiguration des Casques Rouges dans le bassin méditerranéen, pour renforcer les efforts déployés par les secours de cette région². Les pays du pourtour méditerranéen sont, en effet, régulièrement frappés par des tempêtes et des inondations d'ampleur. Or, nombre d'entre eux ne sont pas en capacité d'autosecourir les populations victimes et doivent attendre l'arrivée d'équipes lointaines pour tenter de sauver des vies.

En collaboration avec la Mission Union pour la Méditerranée de la Présidence de la République française et plusieurs pays méditerranéen, la Fondation Casques Rouges travaille actuellement à l'élaboration d'un plan d'action relatif au développement effectif de cette nouvelle institution humanitaire méditerranéenne.

• Haïti

En janvier 2010, à la suite du tremblement de terre en Haïti, de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer l'absence d'un « chef d'orchestre » humanitaire et réclamer la mise en place d'une force internationale humanitaire pour optimiser les ressources humaines, matérielles et financières déployées par la communauté internationale.

René Préal, Président de la République d'Haïti, a ainsi lancé un « Appel pour des Casques Rouges à l'ONU »³, de Port-au-Prince : « *C'est en amont que l'aide doit*

² Note de présentation des Casques Rouges de la Méditerranée.

³ *Pour des Casques Rouges à l'ONU*. Par René Préal et Nicole Guedj. *Le Monde*. 18 février 2010.



être organisée et j'appuie fermement la proposition de l'ancienne ministre française, Madame Nicole Guedj, de créer, à l'instar des Casques Bleus de l'ONU, qui font des interventions de maintien de la paix, une unité internationale sous l'égide de l'ONU, les Casques Rouges, qui regrouperaient la somme des pays qui le voudrait bien pour qu'en amont cette aide soit coordonnée et qu'elle arrive avec efficacité le jour un et pas plus tard ».

Deux mois plus tard, c'est à Barack Obama que René Préal a réitéré cette demande, lors de son discours à la Maison Blanche. Si les Américains ont, par défaut, joué le rôle de coordinateur des secours en Haïti, il est impératif d'associer toutes les Nations à cette mission de sauvetage.

• Le Vatican

Plus récemment, le Vatican s'est manifesté pour réclamer un nouveau mode de gouvernance humanitaire : « *La bonne volonté n'est plus suffisante. La question de la coordination des secours se reposera indéfiniment tant que nous n'aurons pas pris les décisions qui s'imposent* » s'insurgeait ainsi l'*Osservatore Romano*, le quotidien du Vatican, le 2 mars dernier, avant de faire appel à la « volonté politique » des chefs d'Etats pour créer une « protection civile de l'ONU »⁴.

• L'Union Africaine

Jean Ping, Président de l'Union Africaine, a également cosigné une tribune intitulée « *Des Casques Rouges à l'ONU : une urgence humanitaire* »⁵ et a ainsi fait savoir la volonté du continent africain de prendre part à ce débat.

• L'Organisation Internationale de la Francophonie

L'ensemble des Chefs d'Etats de la Francophonie ont été saisis du projet des Casques Rouges par Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie et parrain de la Fondation Casques Rouges.

⁴ Le Vatican soutient la création d'une protection civile de l'ONU. *AFP*. 2 mars 2010.

⁵ *Des Casques Rouges à l'ONU : une urgence humanitaire*. Par Jean Ping et Nicole Guedj.



III L'ADN des Casques Rouges

La proposition de création d'une force humanitaire opérationnelle d'urgence, baptisée Casques Rouges, s'inscrit dans le cadre du « Plan de renforcement de la coordination de l'aide humanitaire aux Nations Unies ».

• L'adhésion volontaire

La souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité nationale des Etats devront être pleinement respectées en conformité avec la Charte des Nations Unies. Dans ce contexte, les Casques Rouges ne seront déployés qu'après avoir obtenu le consentement du pays victime de la catastrophe. En principe, cela implique l'adhésion des parties à un processus politique et leur consentement à la présence de Casques Rouges pour appuyer ce processus.

Les pays membres des Nations Unies sont appelés à se rallier à la force humanitaire opérationnelle sur un mode d'adhésion volontaire. Ils s'engagent dès lors à fournir des hommes et des moyens matériels en cas de catastrophe.

La décision de déployer la force humanitaire opérationnelle d'urgence incombe au Secrétaire Général des Nations Unies et vient en réponse à l'appel à l'aide internationale du pays victime de la catastrophe. Le Secrétaire Général de l'ONU aura également la possibilité de proposer l'intervention des Casques Rouges avant que le pays victime n'en émette la demande.

• L'assise légitime :

Pour être légitime aux yeux de tous les Etats membres de l'ONU, les Casques Rouges devront impérativement faire preuve de neutralité. Apolitique, aconfessionnelle et entièrement démilitarisée, la force d'intervention des Casques Rouges sera en mesure de porter assistance aux personnes en danger, sans aucune distinction. Réunis sous une seule et même bannière humanitaire, labellisée Nations Unies, les Casques Rouges seront de fait plus aptes à intervenir dans des territoires traditionnellement réfractaires à l'arrivée d'aides étrangères.

La force mobilisable des Casques Rouges sera constituée de membres d'ONG (médecins urgentistes, logisticiens, spécialistes du génie civil et des télécommunications...), de pompiers et représentants des sécurités civiles nationales, habilités à répondre aux crises humanitaires et reconnus comme légitimes aussi bien par les populations locales que les autorités nationales.



• L'entraide

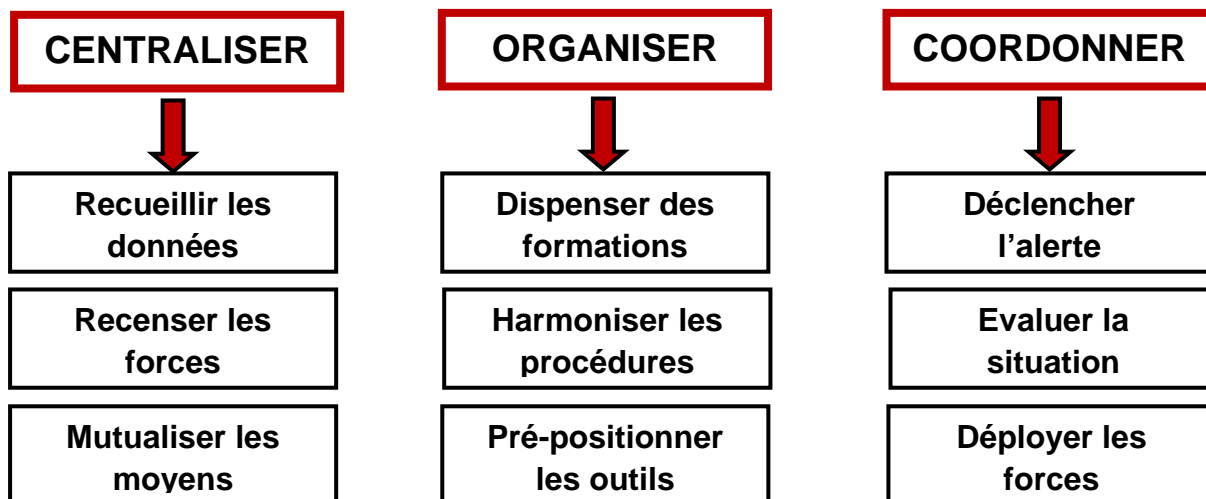
Les Casques Rouges ne se substitueront en aucun cas aux acteurs en présence puisque leur rôle sera précisément de coordonner et de faciliter les secours sur le terrain.

Pour faire valoir les notions de solidarité et d'entraide, les Casques Rouges veilleront à la mise en commun de l'ensemble des ressources humaines, matérielles et financières dont disposent chaque acteur de la crise, tout en garantissant l'indépendance de ces derniers. Ainsi, les Casques Rouges s'attacheront à faire converger tous les efforts de la communauté humanitaire, pour tendre vers un modèle unitaire d'efficacité et éviter l'écueil de la désorganisation et de la déperdition des moyens investis.

Sur le terrain, les Casques Rouges s'efforceront de transmettre leurs informations et leur savoir-faire à l'ensemble des acteurs, en leur faisant part de recommandations stratégiques quant à la conduite d'un plan de secours précisément adapté aux besoins de la situation et permettant l'implication optimale de chacun d'entre eux.

Les Casques Rouges ne quitteront les lieux de la catastrophe qu'une fois la transition assurée avec les équipes de développement opérant une autre mission.

IV Les missions des Casques Rouges : centraliser, organiser, coordonner



Pour remplir ces missions, l'organisation des Casques Rouges reposera sur trois piliers fondamentaux ayant chacun un rôle bien spécifique :

- **L'Etat major** des Casques Rouges, en tant que véritable centre de crise mondial, se concentrera sur l'élaboration de stratégies de gestion des catastrophes.
- **Les Centres régionaux** des Casques Rouges, qui feront office d'antennes déconcentrées, s'attacheront à assurer la liaison avec les acteurs humanitaires locaux.
- **La force d'intervention d'urgence**, organe opérationnel des Casques Rouges, interviendra en renfort pour organiser et coordonner l'action humanitaire en situation de catastrophe.



V L'organisation des Casques Rouges

- **L'Etat major : un OCHA renforcé**

- **L'anticipation des catastrophes** : le bureau décisionnel des Casques Rouges anticipera les crises potentielles en assurant une veille permanente et en centralisant l'ensemble des informations météorologiques, sismiques, sociologiques... sur une base de données commune, en articulation avec ReliefWeb, le site Internet d'informations de l'OCHA. Pour tenter d'être le plus exhaustif possible, il s'agira d'une part, d'établir des accords avec les centres de recherche existants, comme le Centre de crise du Ministère des Affaires Etrangères français, et d'autre part, de constituer son propre laboratoire de veille, doté d'outils technologiques innovants, pour compléter les données communiquées par les partenaires. Une fois administrées, ces informations seront transmises à toutes les parties prenantes de la crise, gouvernementales ou non, par l'intermédiaire des Centres régionaux.
- **Le recensement des ressources** : dans une optique de coordination et de rationalisation des secours, un département de l'Etat Major sera rattaché au recensement permanent des forces et des moyens humanitaires, dans la continuité du travail effectué dans le cadre des clusters mis en place par l'ONU. Cette mission sera réalisée en collaboration avec les Centres régionaux qui s'efforceront de faire remonter les informations concernant l'ensemble des structures régionales (jusqu'à la micro-organisation locale) pour à la fois s'assurer de bénéficier d'un panorama global et actualisé du paysage humanitaire mondial mais aussi de garantir une véritable mutualisation des moyens.
- **L'acquisition de moyens logistiques** : la pré-identification des ressources effectives permettra à l'Etat major d'évaluer les outils manquants pour répondre à toutes les situations de crise. A partir de ces résultats, les Casques Rouges constitueront leur propre flotte logistique (en s'appuyant sur les dernières innovations technologiques) afin de combler les déficits et de renforcer les capacités d'intervention de tous les acteurs de terrain, qui auront un accès illimité à ce matériel commun.
- **La définition de protocoles d'intervention** : pour préparer au mieux des réponses pré-formatées à chaque scénario de crise, un département de l'Etat major sera délégué à l'élaboration de protocoles d'intervention, comprenant la stratégie de déploiement à suivre en fonction de la configuration du terrain, de



la nature et de l'ampleur de la catastrophe. Après validation, ces protocoles seront transmis aux Centres régionaux qui seront chargés d'organiser des séances de formations et des exercices de simulation avec les acteurs humanitaires locaux pour faciliter l'apprentissage et l'harmonisation des procédures.

- **La levée de fonds** : concernant le financement des opérations des Casques Rouges, l'Etat major reprendra les modules déjà mis au point par l'OCHA pour sensibiliser et fidéliser les donateurs publics et privés. Par ailleurs, le programme « Flash Appeal » sera toujours utilisé de manière récurrente pour satisfaire les besoins financiers d'une crise en particulier.
- **La coordination des centres régionaux** : alors que les antennes déconcentrées des Casques Rouges se verront confier des missions plus opérationnelles, en prise directe avec la réalité locale, l'Etat major devra s'assurer d'une véritable coordination et communication entre tous les centres régionaux pour que l'expérience de proximité puisse, au final, servir un processus global d'organisation des secours.

• Les Centres régionaux : des relais humanitaires locaux

Les Casques Rouges disposeront de centres régionaux, répartis sur les cinq continents, qui seront en charge de l'animation du réseau humanitaire local, en diffusant notamment les informations provenant du bureau décisionnel central.

- **La diffusion d'informations** : les centres régionaux s'attacheront à communiquer régulièrement les données centralisées par l'Etat major et organiseront ponctuellement des réunions de sensibilisation et de prévention des risques potentiels pouvant toucher la région concernée.
- **Le pré-positionnement des outils logistiques** : pour renforcer les capacités d'intervention des acteurs humanitaires dans l'urgence, les centres régionaux auront pour mission de prédisposer, sur des zones à risques, des outils logistiques qui pourront être acheminés rapidement et facilement sur un théâtre de catastrophe. Cette opération fera l'objet d'accords préalables avec les acteurs locaux qui s'engageront ainsi à s'inscrire dans une logique de coordination et de partage.
- **L'organisation de formations** : des délégués régionaux à la formation mettront régulièrement en place des sessions de formations et des exercices de simulation sur le terrain, auxquels seront invités les différents acteurs



humanitaires locaux et lors desquelles seront dispensés les protocoles d'intervention systématisés, préalablement élaborés par l'Etat major. En favorisant le partage d'expérience et en facilitant les échanges entre toutes les parties prenantes de la crise, les Casques Rouges auront pour objectif d'instaurer une culture commune des secours, fondée sur l'harmonisation des procédures et la coordination des équipes.

- **Le management de la force d'intervention** : en situation de crise, l'antenne déconcentrée concernée par la catastrophe aura pour mission d'organiser et de coordonner, sur le terrain, l'ensemble des équipes de secours, selon les recommandations transmises par l'Etat major. De par leur parfaite connaissance de la région et leur proximité avec les acteurs humanitaires locaux, ces centres régionaux seront les plus légitimes pour gérer humainement et logistiquement tous les volets de la catastrophe.

• **La force d'intervention : faciliter l'organisation sur le terrain**

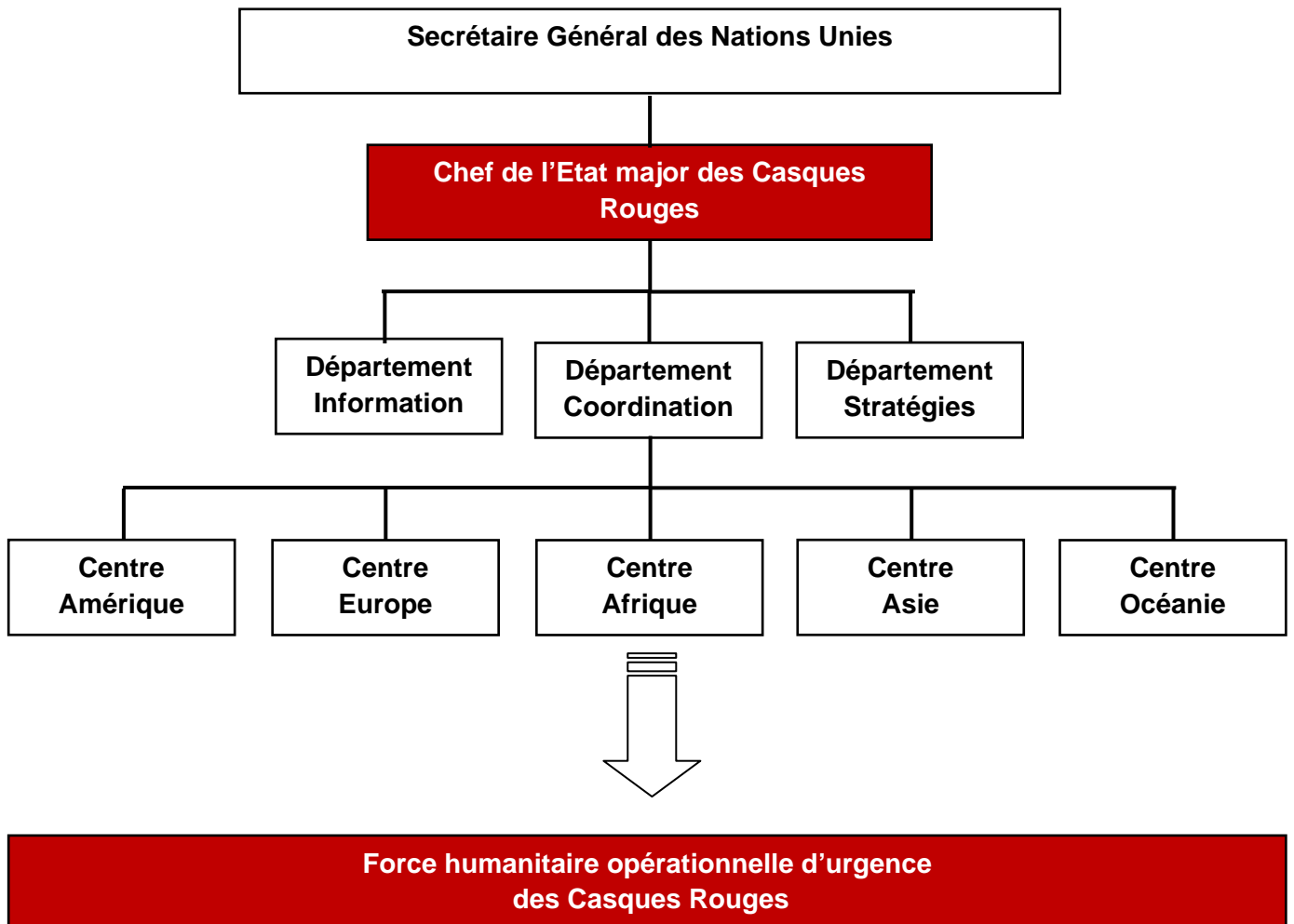
Sur le modèle des Casques Bleus, la force humanitaire opérationnelle d'urgence des Casques Rouges sera composée d'experts de l'action humanitaire, dépêchés le temps de la crise, par chaque Etat membre de l'ONU. Ainsi, des médecins, ingénieurs, pompiers, urgentistes, logisticiens, membres des ONG et des sécurités civiles,... réunis sous une seule et même bannière, celle des Casques Rouges, seront déployés sur site, dans les premières 24 heures de la catastrophe et interviendront en coopération avec les centres régionaux.

- **La prise de décision dans l'urgence** : pour permettre un sauvetage optimal des victimes, la force d'intervention opérationnelle des Casques Rouges devra nécessairement être déployée dans les toutes premières heures cruciales de la crise. Cet impératif d'urgence nous force donc à préconiser la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance, différant de celui des Casques Bleus, et fondé sur l'acceptation préalable du principe d'organisation des secours mondiaux, sous l'égide de l'ONU, par ses différents Etats membres. Cette démarche permettra de faire face, dans la concertation, à la question du droit d'ingérence.
- **L'évaluation de la situation** : dès l'avènement de la catastrophe et à la suite de la demande de l'aide internationale par le pays touché, le Secrétaire Général de l'ONU enverra la force d'intervention opérationnelle des Casques Rouges sur place. Après avoir procédé à une évaluation de la catastrophe, cette équipe devra rapidement faire part, à l'Etat major, de ses conclusions et de ses préconisations quant aux besoins humains et logistiques requis pour faire face à la crise.



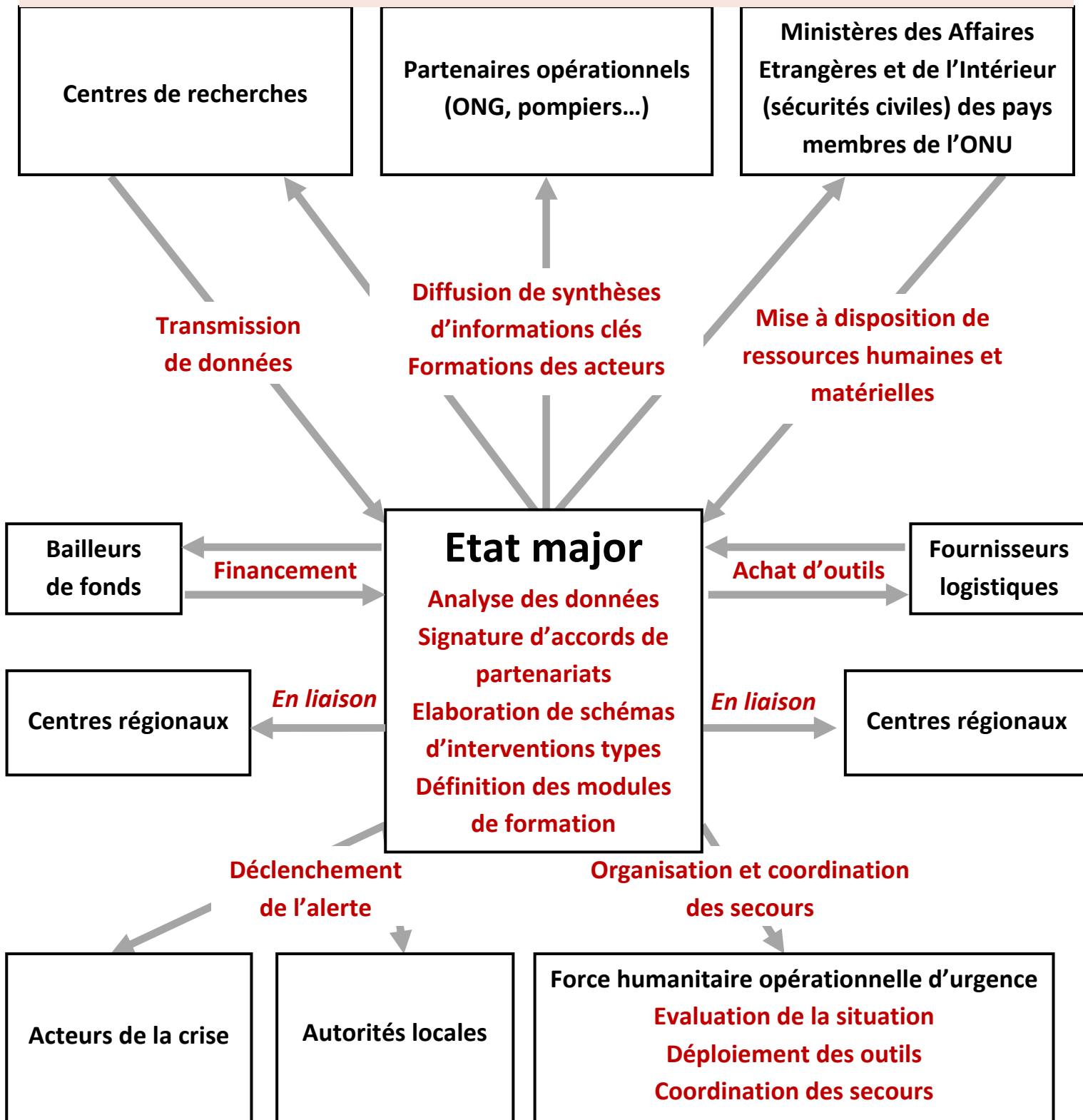
- **L'organisation des opérations** : ayant bénéficié de formations préalables et ayant la légitimité d'ordonner les actions, cette force opérationnelle permettra d'optimiser le sauvetage des nombreuses victimes de catastrophes. Il s'agira ainsi de préconiser une stratégie d'intervention globale selon les schémas directeurs prédéfinis et les formations pré-dispensées.
- **La coordination des secours** : la principale mission des Casques Rouges, en situation de catastrophe, sera de coordonner l'ensemble des acteurs déployés. Des agents de liaison assureront ainsi une communication permanente avec les volontaires souhaitant prendre part à la stratégie globale. Un reporting sera nécessairement réalisé, une plate-forme commune sera mise à disposition et des points d'étapes quotidiens seront organisés.

VI La structure des Casques Rouges



VII Le mode fonctionnel des Casques Rouges

PREPARATION DE LA CRISE



GESTION DE LA CRISE



CONCLUSION

Haïti aura été la catastrophe de trop et il n'aura pas fallu beaucoup de temps pour comprendre que nous n'avons pas retenu les leçons du Tsunami. La communauté humanitaire n'est plus assez forte pour relever seule les défis imposés par la nature déchaînée.

Nous n'avons pas besoin d'un acteur supplémentaire : les ONG et les agences intergouvernementales accomplissent déjà un travail considérable. Encore moins d'une nouvelle philosophie. Il n'y en a qu'une qui vaille : sauver des vies. Le monde humanitaire a besoin de préparation, d'encadrement, de coordination, de régulation, de structuration, de veille... Il lui faut une « intelligence humanitaire » pour anticiper et unifier son action.

Nous sommes parfaitement capables d'inventer un humanitaire efficace et durable, un humanitaire qui sache optimiser les fonds alloués et surmonter l'écueil du gaspillage.

C'est à l'ONU qu'incombe la mission d'optimiser les efforts fournis par l'ensemble de la communauté internationale pour garantir le droit au secours à toutes les populations du monde.



ANNEXES

Annexe 1

Pour une brigade de «Casques rouges»

LE FIGARO

Le 06/12/2003

Par Nicole Guedj

Afin de mieux affronter les catastrophes naturelles.

Depuis quelques années, les Français prennent la mesure de la détresse des personnes victimes de violentes inondations. Or, nous vivons dans un pays développé, disposant d'infrastructures de secours, de routes praticables et de spécialistes expérimentés. On imagine facilement les conséquences dramatiques du même genre de catastrophes dans les pays sous-équipés, lors d'une famine en Afrique, d'une inondation en Argentine, ou d'un séisme en Algérie ou en Turquie. Face à ces drames, le G 8 et l'organisation des Nations unies ne peuvent se contenter de s'en remettre à l'initiative des Etats. La communauté internationale, sous l'égide de l'ONU, doit mettre en oeuvre une réponse collective. La sauvegarde des droits de l'homme ne saurait dépendre du bon vouloir, c'est-à-dire de la décision aléatoire, de quelques collectivités nationales. Si une incroyable logistique projette des milliers de soldats en Irak en quelques semaines, il est certainement possible de ne pas abandonner les victimes de catastrophes naturelles. Le dévouement des ONG, certes exceptionnel, ne peut répliquer seul à l'ampleur de ces drames humains. La gestion de ces crises et sinistres, nécessitant des procédures d'urgence précises, réclame l'attention internationale, car elle exige la coordination globale des ressources et des spécialités. Le savoir-faire opérationnel et les moyens existent déjà.

Il s'agit désormais de les mobiliser le plus rationnellement possible, de leur faire atteindre la taille critique que réclament des opérations à l'échelle du monde. Il est temps, et tout à fait possible, de créer une véritable «brigade de secours des Nations unies». Ce corps spécialisé serait composé de médecins urgentistes, de pompiers, de psychologues et de psychiatres, et de spécialistes du génie civil et de la sécurité. Visant une prise en charge complète des victimes, celui-ci serait susceptible d'intervenir aussi bien en cas de catastrophes naturelles que de grandes épidémies, voire suite à des catastrophes industrielles. A l'évidence, il faudrait que cette brigade soit dotée d'une logistique à la hauteur de la tâche à accomplir.

En somme, il s'agit de constituer un pendant aux Casques bleus et blancs: les «Casques rouges». Puisque des hommes s'interposent entre des belligérants sous l'égide de l'ONU, pourquoi les drames engendrés par la nature déchaînée ne



rencontreraient-ils pas la même résolution courageuse ? Il serait sans aucun doute réconfortant de voir les chaînes d'information continue diffuser le décollage d'avions de transport gros-porteurs partant au secours d'une partie de l'humanité décimée par telle ou telle catastrophe. Après tout, ne serait-ce pas plus enthousiasmant que le défilé des B 52 à une certaine époque ? On peut (pourquoi pas ?) espérer que des hélicoptères de transport chargés de conteneurs de groupes électrogènes et de traitement de l'eau s'envoleront un jour d'un porte-avions humanitaire !

Pour l'heure, il est totalement réaliste de vouloir confier à l'ONU la mission de structurer l'aide internationale en cas de catastrophe humanitaire. Si les Nations unies veulent reprendre la place qui leur revient, voilà bien une tâche pour laquelle aucune autre organisation n'est plus légitime. Les récents événements internationaux ont démontré que la puissance devait désormais chercher d'autres moyens d'expression que la violence.

La France a indiqué la voie possible d'un autre usage de l'influence, et réaffirmé que l'ère était venue d'une interdépendance et d'une coopération clairement assumées, et même revendiquées. Mais, si la puissance n'est pas hégémonie et tentative de domination, encore faut-il illustrer de manière précise cette affirmation. Fonder cette brigade humanitaire, donner naissance aux «Casques rouges» serait la parfaite concrétisation du discours de la France. La puissance autrement ? Exactement: la puissance pour sauver, reconstruire et développer, pour refouler la mort plutôt que pour la donner... Quel symbole et quel espoir !

La France peut se faire la voix d'un tel projet: elle doit même porter ce combat, le proposer aux Nations unies et contribuer à rassembler toutes les volontés déjà nombreuses qui acquiescent à ce projet. Le droit au secours, à la vie, est sans nul doute le premier des droits de l'homme, celui qui rend possible tous les autres: la France ne peut manquer de le promouvoir !



Annexe 2

PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Mission Union pour la Méditerranée

Paris, le 7 juillet 2008

Mediterranean Summit of Paris

Project – The Mediterranean Red Helmets

The Mediterranean region is regularly struck by fires, storms, floods or still earthquakes. Deprived by sufficient logistic and human means, the countries of the Mediterranean area are not still able of facing the consequences provoked by major disasters. They are often forced to wait for the arrival of distant help, to proceed to an effective rescue of the victims.

Within the framework of the Mediterranean Union, it would be interesting to grant a particular attention on the management of these crises, by setting up a global strategy of protection of the Mediterranean zone, taking into account, at the same time, the dimension " protection of the territory " and the aspect " help and assistance to the victims ".

To reach this objective, the Red Helmets Foundation proposed the creation of a structure in the Mediterranean area, in charge of the mutualization of the resources of every States and of the sharing of know-how of the various ground actors. Finally, we aim to facilitate the development of coordinated and adapted answers to the consequences of the crises, which affect this region of the world.

In another scale, the Red Helmets Foundation recommends the implementation of a " humanitarian international task force ", named Red Helmets, managed by the United Nations, to coordinate the action of the rescue teams, who act in emergency, on a major disaster field.

In the Mediterranean region, we could set up the prefiguration of the UN project by creating the Mediterranean Red Helmets, the referent organization, in protection and in assistance to the exposed or stricken populations.



If there are specific dedicated structures as the REMPEC (for the maritime pollution), the Mediterranean Red Helmets would have vocation to gather them, in the same organization, and to mutualize all the skills and the existing logistic means.

The objective is to face all the crisis situations, from the emergency to the reconstruction, the whole, on an economic model which will not require investments more important than those realized to this day.

Today, the multiplication of the crisis actors, the lack of cooperation and communication between these last ones, do not allow to reach the required objectives of efficiency. And if the human, material and financial resources exist, we have now, to centralize, organize and coordinate it.

Annexe 3



APPEL POUR LA CREATION DES CASQUES ROUGES A L'ONU

Après le séisme en Haïti, il est urgent que l'ONU crée des « casques rouges »

Haïti est plongé dans le chaos et la désolation depuis plus d'un mois. Les premiers bilans font état de plus de 200 000 morts et 300 000 blessés. Des centaines de milliers de rescapés sont installés dans des camps de fortune qui risquent d'occuper durablement le paysage. Et pourtant, saluons l'élan de solidarité de la communauté internationale qui s'est mobilisée, dès les premières heures de la catastrophe, pour aider Haïti. Des équipes de secours ont été dépêchées par centaines. Pas moins de 74 avions sont arrivés en vingt-quatre heures. Résultat, l'aéroport a été engorgé et des ONG sont restées bloquées des jours durant sur le tarmac, pendant que les survivants périssaient encore sous les décombres.

L'explication est simple : Haïti n'était pas prêt à accueillir cette affluence de bonnes volontés ! Américains, Européens, Chinois... ont fait preuve d'une générosité sans précédent. Porte-avions, hôpitaux de campagne, rations alimentaires, tentes, hélicoptères... ont été acheminés des quatre coins de la planète. Mais par manque d'organisation et de coordination, nous avons perdu du temps et de trop nombreuses vies humaines.

Ce qu'il aurait fallu dans l'urgence, c'est un état-major humanitaire qui aurait identifié les besoins et réalisé un état des lieux des ressources disponibles. Ce qui aurait pu changer la donne, c'est une force de réaction rapide qui aurait préconisé un schéma directeur d'intervention et coordonné les actions des équipes opérationnelles.

Haïti aura été la catastrophe de trop et il n'aura pas fallu beaucoup de temps pour

René Préval

Président de la République d'Haïti

Nicole Guedj

Présidente de la Fondation Casques rouges et ancien ministre

comprendre que nous n'avons pas retenu les leçons du tsunami. La communauté humanitaire n'est plus assez forte pour relever seule les défis imposés par la nature déchaînée. Nous n'avons pas besoin d'un acteur supplémentaire : les ONG et les agences intergouvernementales accomplissent déjà un travail considérable. Encore moins d'une nouvelle philosophie. Il n'y en a qu'une qui vaille : sauver des vies. Le monde humanitaire a besoin de préparation, d'encadrement, de coordination, de régulation, de structuration, de veille... Il lui faut une « intelligence humanitaire » pour anticiper et unifier son action. Nous sommes capables d'inventer un humanitaire efficace et durable, un humanitaire qui sache optimiser les fonds alloués et surmonter l'écueil du gaspillage.

Responsabilité de protéger

De Port-au-Prince, sur le théâtre de la plus grande désorganisation humanitaire de ces dernières années, nous avons proposé une solution. Celle des « casques rouges », les frères humanitaires des casques bleus, qui, sous l'égide de l'ONU, auraient la légitimité de remplir cette mission. Ban

Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies, a ouvert la voie en nommant Bill Clinton coordonnateur de l'aide internationale en Haïti. Hélas, cette décision est intervenue trois semaines après le séisme. Mais gageons qu'une véritable volonté de coordination présidera au bon ordre des opérations de reconstruction.

L'ONU doit assumer sa « responsabilité de protéger » et garantir le droit au secours à toutes les populations. Ne nous étonnons pas que les casques bleus ne parviennent pas à organiser la distribution alimentaire. Ce sont des forces de maintien de la paix et non des secouristes. Des militaires et non des humanitaires ! L'ONU doit se doter d'une force 100 % humanitaire pour organiser et coordonner les secours. Il ne s'agit ni de lever une armée ni de remplacer les ONG. Mais plutôt de réunir un groupe d'experts composé de logisticiens, médecins, ingénieurs, pompiers... à même de définir une stratégie globale pour gérer une crise dans l'urgence et réguler l'aide proposée par la communauté internationale. Le premier jour et pas plus tard !

C'est en responsabilité que nous lançons, à l'ensemble des chefs d'Etat, un appel à consensus. C'est par solidarité qu'ils doivent veiller à ce que l'histoire ne se répète plus. Pas un point de la planète n'est à l'abri d'une prochaine catastrophe. La question de la coordination des secours se reposera tant que nous n'aurons pas pris les décisions qui s'imposent. Mais la prochaine fois, on ne nous le pardonnera pas. A la veille de la conférence internationale pour la reconstruction d'Haïti, nous formons le vœu que des « casques rouges » soient créés à l'ONU. ■

Publié, le jeudi 18 février 2010 dans :

Le Monde theguardian la Repubblica FOLHA DE S.PAULO

Forbes

EL PAIS

LE DEVOIR

LE SOIR

EXCELSIOR

Libre de penser



Annexe 4

ROME, 2 mars 2010 (AFP) - La Vatican soutient la création d'une protection civile de l'ONU

Le Vatican est favorable à la création d'une protection civile de l'ONU, des "casques rouges" pouvant être mobilisés immédiatement en cas de catastrophe naturelle, et fait appel à "la volonté politique" de la communauté internationale pour atteindre cet objectif.

"La communauté internationale dispose aujourd'hui de la technologie suffisante pour affronter les catastrophes (...) Il s'agit donc de trouver la volonté politique pour rendre ce patrimoine de connaissances disponible et immédiatement opérationnel", écrit mardi dans un éditorial consacré aux catastrophes naturelles l'Osservatore Romano, le quotidien du Vatican.

Le président haïtien René Préal a récemment demandé à l'ONU la création d'"une protection civile mondiale, des casques rouges".

"De toute évidence, les éventuelles forces de protection civile de l'ONU devraient être toujours immédiatement mobilisables. Une structure permanente de l'ONU (...) pourrait définir des protocoles d'intervention et garantir la coordination des secours alors qu'il y a toujours un facteur d'incertitude et de confusion dans les premières heures des situations d'urgence", poursuit l'Osservatore.

Selon le journal, "la conviction qu'il n'est plus possible de faire face de façon épisodique aux conséquences des catastrophes naturelles commence à faire son chemin aux Nations unies, surtout après les récents tremblements de terre en Haïti et au Chili".

"Il est évident que la bonne volonté n'est plus suffisante pour soulager les souffrances des populations touchées", ajoute l'Osservatore Romano.

Annexe 5

DES CASQUES ROUGES A L'ONU : UNE URGENCE HUMANITAIRE

**Par Jean PING, Président de la Commission de l'Union africaine et
Nicole GUEDJ, ancien ministre et Président de la Fondation Casques Rouges**

Plus un mois ne passe sans qu'un ouragan, un cyclone ou un tremblement de terre ne frappe notre planète. Selon l'ONG anglaise, OXFAM, 250 millions de personnes sont, chaque année, victimes des catastrophes naturelles. Et elles ne seront pas moins de 375 millions en 2015. Ces dernières semaines, ce sont Haïti et le Chili qui ont été frappés de plein fouet. Souvenons-nous aussi du Tsunami qui a ravagé l'Asie du Sud-est de l'ouragan Katrina qui a saccagé la Louisiane ou des pluies torrentielles qui ont inondé l'Afrique de l'Ouest. Aucun point de la planète n'est à l'abri.

Ces dernières catastrophes nous ont offert les images des mêmes errements et ont surtout ont mis en lumière les limites du système humanitaire actuel. Au-delà de l'engagement des acteurs de terrain et de la mise à disposition de moyens toujours plus importants, un constat s'impose : la communauté humanitaire n'est plus assez forte pour relever seule les défis liés aux bouleversements environnementaux.

Nous n'avons toutefois pas besoin d'un acteur supplémentaire : les ONG et les agences intergouvernementales accomplissent déjà un travail considérable. Encore moins d'une nouvelle philosophie. Il n'y en a qu'une qui vaille : sauver des vies. Ce dont le monde humanitaire a besoin, c'est de préparation, d'encadrement, de coordination, de régulation, de structuration, de veille... Il lui faut une « intelligence humanitaire » pour anticiper et unifier son action. Nous n'en finissons plus d'évaluer notre empreinte environnementale et de calculer notre efficacité énergétique. N'est-il pas temps d'apprendre à organiser et gérer les ressources humanitaires, les capacités matérielles comme les moyens humains ?

Et cette mission incombe naturellement à l'Organisation des Nations Unies. Parce qu'elle a pour « responsabilité de protéger » tous les citoyens du monde. Parce qu'elle est la seule à avoir la légitimité de coordonner les actions de toutes les équipes de secours, qu'elles soient gouvernementales ou non-gouvernementales.



Ce qu'il nous manque aujourd'hui, c'est une force internationale humanitaire de réaction rapide, que nous appelons de nos vœux. Il existe des Casques bleus pour les conflits armés. Il est temps de créer des Casques Rouges –rouge, comme la couleur des secours- pour les catastrophes naturelles.

Nouveau centre de crise mondial, les Casques Rouges veilleraient à faciliter l'action des ONG en situation d'urgence. L'urgence, cette période de la crise trop peu anticipée, trop peu maîtrisée, trop aléatoire. Certes, il faut un laps de temps incompressible pour acheminer l'aide internationale mais une fois sur place, nous devrions être en mesure de déployer nos efforts de manière organisée et coordonnée. Sans perdre de temps. Rappelons-le, s'il le fallait, que c'est dans les premières heures de la catastrophe que nous pouvons encore espérer sauver des vies. Après, il est trop tard et les secouristes passent davantage de temps à compter les victimes.

Nous sommes parfaitement capables d'inventer un humanitaire efficace et durable. Et nous réussirons à construire cet humanitaire du temps de l'urgence avec des Casques Rouges, 100% humanitaires, articulés autour d'un état-major renforcé et d'une force opérationnelle d'appoint, dotée de capacités technologiques.

Un état-major qui, par anticipation, identifierait les besoins et mutualiserait les ressources humaines et matérielles existantes. Un état-major qui disposerait d'antennes sur chaque continent pour définir des schémas directeurs d'intervention destinés à harmoniser les procédures.

Une force opérationnelle d'appoint qui serait déployée, dans l'urgence, pour coordonner les secours et réguler l'aide internationale.

La catastrophe d'Haïti l'a prouvé. La communauté internationale doit prendre conscience de la nécessité de doter le monde humanitaire d'un « chef d'orchestre ». C'est vital pour les victimes et urgent pour les secouristes qui déplorent de ne pouvoir optimiser leurs actions par manque d'organisation et de coordination. Un « chef d'orchestre » qui, sans hégémonie, avec neutralité et impartialité, s'imposerait comme la colonne vertébrale de cette coordination de l'aide.

De Port-au-Prince, le Président haïtien René Prével, à la fois le témoin d'une mobilisation sans précédent mais aussi de la plus grande désorganisation des secours de ces dernières années, a rallié la cause des Casques Rouges : *« C'est en amont que l'aide doit être organisée et j'appuie fermement la proposition de l'ancienne ministre française Madame Nicole Guedj, de créer, à l'instar des Casques Bleus de l'ONU, qui font des interventions de maintien de la paix, une unité internationale sous l'égide de l'ONU, les Casques Rouges, qui regrouperaient la*



somme des pays qui le voudrait bien pour qu'en amont cette aide soit coordonnée et qu'elle arrive avec efficacité le jour un et pas plus tard ».

Deux mois plus tard, c'est à Barack Obama que René Préal réitérait cet appel lors de son discours à la Maison Blanche. Si les Américains ont, par défaut, joué le rôle de coordinateur des secours en Haïti, il est impératif d'associer toutes les Nations à cette mission de sauvetage.

Plus récemment, c'est le Vatican qui s'exprimait sur un nouveau mode de gouvernance humanitaire : « *La bonne volonté n'est plus suffisante. La question de la coordination des secours se reposera indéfiniment tant que nous n'aurons pas pris les décisions qui s'imposent* » s'insurgeait ainsi l'*Osservatore Romano*, le quotidien du Vatican, le 2 mars dernier, avant de faire appel à la « volonté politique » des chefs d'Etats pour créer une « protection civile de l'ONU ».

Au final, et si c'était l'Afrique, unie, qui en conscience, portait les Casques Rouges jusqu'à la tribune de l'Assemblée Générale de l'ONU ? L'Afrique solidaire pourrait graver le « droit au secours » dans le marbre de la Charte de l'Organisation de l'Union Africaine. L'Afrique visionnaire doit faire entendre sa voix dans ce débat. Pourquoi pas en mai, à Nice, au prochain Sommet France-Afrique ?

Pour des Casques Rouges à l'ONU. Nicole Guedj. Ed. Cherche-Midi. Septembre 2009.

Plus d'informations : www.casques-rouges.org